

**ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
DES BEAUX-
ARTS DE LYON**
CURSUS ET
ORGANISATION
DES ÉTUDES
2012-2013





Historique	3
Introduction.....	4
Organisation des études	5
Année 1.....	8
Art	14
Design(s).....	17
Programmes après DNSEP ...	22
Dispositifs d'enseignement	23
Les crédits ECTS.....	30
Certificats et diplômes	32
Échanges internationaux	38
Stages	39
Devenir étudiant à l'ENSBA de Lyon.....	40
Informations pratiques	42

HISTORIQUE

Fondée en 1756 par une société d'amateurs, l'École gratuite de dessin deviendra en 1769, en vertu de l'autorisation royale de créer des académies en province, l'École Royale Académique de Dessin et Géométrie. Par la signature de Napoléon Bonaparte d'un décret impérial daté du 25 janvier 1807 et signé à Varsovie, l'École déménagera au Palais Saint-Pierre, place des Terreaux à Lyon.

Créée pour apporter à la Fabrique lyonnaise de soierie des dessinateurs de talent, l'École Royale, puis Impériale et, à l'avènement de la République (1848) l'École nationale des beaux-arts de Lyon ne cessera de s'affirmer aux grands concours artistiques nationaux.

Réorganisé maintes fois au XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle, l'enseignement de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon n'a cessé d'évoluer et de se diversifier au rythme des changements de la réalité artistique contemporaine.

L'École, désormais Pôle d'arts visuels des Subsistances, est installée depuis mars 2007 sur le site historique des Subsistances. Ancien couvent de l'ordre de la Visitation au XVII^e siècle, puis bâtiment militaire jusqu'en 1995, le site des Subsistances constitué d'un ensemble de bâtiments de 22 000 m² accueille désormais deux institutions qui permettent une expérience unique en France : la coexistence sur un même lieu d'une institution de formation et de recherche aux arts visuels (l'École nationale supérieure des beaux-arts) et d'une structure dédiée aux arts de la scène (l'association Les nouvelles subsistances). L'École implantée principalement dans le bâtiment carré, bénéficie de quelques 10 000 m² de locaux réaménagés afin de satisfaire aux besoins et spécificités de ses enseignements et de ses activités de recherche. Ateliers de production, amphithéâtres, bibliothèque, espaces d'expositions... permettent d'accompagner les projets des étudiants.

INTRODUCTION

Installée sur le site des Subsistances depuis 2007, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) est un établissement supérieur d'enseignement artistique agréé par le ministère de la Culture et de la Communication. L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon forme des artistes et des créateurs. Elle est conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, délibérément ouvert sur les réalités artistiques contemporaines. Elle vise à stimuler l'émergence de talents singuliers, à former des personnalités créatives, artistes, designers, auteurs, pouvant mener des parcours différents au sein du large spectre de leur discipline et à réaliser les conditions d'une professionnalisation de haut niveau.

L'École propose les options majeures qui structurent le champ des enseignements artistiques en France avec plusieurs cursus en art et design. Les formations dispensées conduisent au DNAP (Diplôme national d'arts plastiques) en art et design d'espace(s), aux DNAT (Diplôme national d'arts et techniques) en design graphique et textile à l'issue de la troisième année, ainsi qu'aux DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) en art ou design(s) à l'issue de la cinquième année d'études.

Suite à sa transformation en établissement public de coopération culturelle (EPCC) en février 2011, et à l'excellente évaluation dont elle a fait l'objet de la part de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)*, l'École délivre aujourd'hui des DNSEP conférant le grade de Master.

Forte depuis une dizaine d'années d'un Post-diplôme à destination des jeunes artistes, l'École s'attache en outre à développer ses activités de recherche, désormais structurées autour d'« Unités de Recherches » conduites en collaboration avec de grandes écoles françaises et étrangères, et destinées à évoluer vers un troisième cycle.

**Voir évaluation de l'établissement par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) : <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/ECOLE-NATIONALE-DES-BEAUX-ARTS-DE-LYON>*

Emmanuel Tibloux, directeur

ORGANISATION DES ÉTUDES

Caractéristiques

Les enseignements de l'ENSBA de Lyon sont conduits par une équipe d'une soixantaine de professeurs essentiellement artistes, auteurs, designers, critiques, commissaires d'exposition, chercheurs et professionnels en activité, de notoriété nationale et internationale.

Cette équipe est mobilisée autour d'un projet pédagogique où les enseignements sont à la fois individuels et collégiaux, et orientés selon 4 objectifs :

- Une formation d'artiste, de designer et d'auteur de haut niveau, basée sur le projet personnel de l'étudiant ;
- une conduite du projet personnel pleinement orientée dans une dynamique de recherche ;
- l'acquisition des connaissances et compétences théoriques et pratiques qu'exige la conduite du projet personnel ;
- une organisation des enseignements en conformité avec le système ECTS (European Credits Transfer System).

Objectifs d'enseignement

Dans un enseignement pleinement orienté du côté du projet personnel de l'étudiant, la définition d'objectifs pédagogiques a autant d'importance que les conditions de mise en place et situations de développement de celui-ci. Un objectif d'enseignement se définit par la liste des compétences et connaissances à acquérir par l'étudiant.

Les compétences sont traditionnellement et schématiquement classées en 4 catégories : savoir, savoir-faire, savoir-dire, savoir-être.

Cursus

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon propose plusieurs cursus d'études sous forme d'options : une option en art et trois options en design.

Le cursus en option art se déroule sur 5 ans dont une première année généraliste commune à tous les cursus.

Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées par le DNAP (Diplôme national d'arts plastiques).

Le second cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique).

Les 3 options design sont : design d'espace(s), design graphique, design textile. Les cursus en design se déroulent, selon la volonté et les capacités de l'étudiant, sur 3 ou 5 ans dont une première année généraliste commune à tous les cursus.

Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées soit par le DNAP (Diplôme national d'arts plastiques) pour l'option design d'espace(s), soit par le DNAT (Diplôme national d'arts et techniques) pour les options design graphique et design textile.

Le second cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP design(s) (Diplôme national supérieur d'expression plastique).

Le second cycle des options art et design(s) est accessible à tous les étudiants de l'ENSBA de Lyon qui ont obtenu le DNAP ou le DNAT et qui ont passé avec succès la commission d'admission en phase projet pour l'une ou l'autre option.

Les enseignements sont structurés en semestres, en conformité avec le système ECTS, mais l'étudiant est inscrit pour l'intégralité de l'année universitaire dont la durée est de 34 semaines.

Semestres 1 et 2		année 1			
		art	design d'espace(s)	design graphique	design textile
phase programme	Semestres 3 et 4	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année	2 ^e année
	Semestres 5 et 6	3 ^e année	3 ^e année	3 ^e année	3 ^e année
		DNAP art	DNAT design d'espace(s)	DNAT design graphique	DNAT design textile
phase projet	Semestres 7 et 8	4 ^e année*	4 ^e année*		
	Semestres 9 et 10	5 ^e année	5 ^e année		
		DNSEP art	DNSEP design(s)		
		unités de recherche			
		post-diplôme art			

*possibilité d'échanges à l'étranger

Unités d'enseignement

Au sein des différents cursus d'études de l'ENSBA de Lyon, les enseignements sont conduits dans un esprit de laboratoire de recherche et de production ouvert sur la réalité du monde actuel, où les savoirs et certitudes ainsi que les enjeux théoriques et pratiques de l'activité artistique sont sans cesse interrogés.

L'idée de laboratoire implique les notions de connaissance, recherche, production, restitution qui permettent de construire un espace commun de travail et de pensée toujours en devenir. C'est autour de ces notions ainsi qu'à partir de l'ensemble des objectifs, que s'articulent 4 blocs ou « unités d'enseignement » qui recouvrent l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques.

cycles d'enseignement	Unités d'enseignement			
	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
année I	Histoire Culture Théorie	Problématique Méthodologie plastique	Travaux Expérimentation Réalisation	Contextualisation
option art phase programme	Histoire Culture Théorie	Problématique Méthodologie	Pratique Expérimentation Réalisation	Contextualisation Médiation
option art phase projet	Histoire Culture Théorie	Méthodologie Recherche	Production Projet	Contextualisation Médiation
options design(s) phase programme	Histoire Culture Théorie	Problématique Méthodologie	Pratique Expérimentation Réalisation	Contextualisation Médiation
option design(s) phase projet	Histoire Culture Théorie	Méthodologie Recherche	Production Projet	Contextualisation Médiation

La première année propose des études pratiques et théoriques de base dans une orientation artistique généraliste.

La réussite de l'année 1 donne accès aux différents cursus courts ou longs dispensés par l'ensemble des écoles des beaux-arts (DNAT, DNAP et DNSEP).

Ces études pratiques et théoriques visent à donner aux étudiants l'ouverture la plus vaste possible sur les différents domaines de la création et les bases d'une formation culturelle solide et autonome accompagnée d'une familiarisation aux outils.

Rythmes

Une première année est tout d'abord un temps de passage depuis soit une scolarité lycéenne, soit des expériences de vie active, soit un début de cursus en université (ou autres...) vers un engagement probant et concret dans le champ de la création. Ce temps nécessite un désir de prises de risques, le souci de curiosité et une attention envers les expériences plastiques les plus variées, l'acuité d'une relation au monde, un début d'autonomie ainsi qu'un fort investissement de travail et d'énergies.

Pour mettre en place ces données, la première année commune à tous les étudiants est divisée en deux semestres, à la fois complémentaires et distincts dans leurs objectifs.

Semestre 1: d'octobre à mi-février

Une ouverture grâce à des travaux, des initiations dans les différents pôles, des exercices courts aux données précises, un apport de culture générale.

Le début de l'importance de la relation entre le faire, le voir, le percevoir.

Semestre 2: de fin février à fin juin

L'étudiant doit faire preuve de plus en plus d'autonomie dans ses approches. Une sensibilisation aux différentes options présentes dans l'école est réalisée grâce à des workshops intensifs. Puis au travers de recherches personnelles, l'étudiant construit un début d'analyse critique sur ses expériences plastiques et trouve progressivement la teneur de son orientation future et les axes de son engagement.

Lors de l'examen de fin de semestre 2, l'étudiant au travers de ses approches théoriques et de ses travaux doit pouvoir montrer qu'il a la motivation certaine, l'enthousiasme et les capacités à s'inscrire dans un parcours plus long.

Présence

La présence en première année est obligatoire. En cas d'absences importantes et non justifiées, la commission d'examen de fin d'année pourrait considérer que les absences ont compromis l'acquisition des connaissances nécessaires à l'accomplissement de l'année 1. Les justifications d'absence sont à déposer auprès du secrétariat pédagogique.

Objectifs

Développement de la capacité de travail et de recherche personnelle

Cet objectif est réalisé à l'intérieur de chaque cours par des exercices faisant appel à une méthode de travail et des réalisations individuelles qui confirment cet acquis.

Formulation de la capacité d'analyse

La capacité d'analyse est l'un des acquis indispensables à la poursuite des études, elle est partie intégrante des enseignements pratiques. Les cours de culture générale se consacrent de fait à cette approche.

Imagination d'une relation au monde

Les exercices pratiques visent, outre l'acquisition des bases techniques et la familiarisation avec divers



outils, le développement d'un projet et l'indépendance de l'étudiant. L'organisation de voyages dans les principaux lieux de création et une information sur l'actualité alimentée

par les acteurs de la culture contemporaine, invités dans le cadre des conférences hebdomadaires de l'école, participent également à cet objectif.

Acquisition des bases techniques et des outils conceptuels indispensables à la poursuite des études

L'acquisition des bases est abordée dans tous les cours pratiques et théoriques mais n'est jamais un but en soi. L'évolution individuelle des connaissances en vue d'un parcours personnel des étudiants est privilégiée.

Bilan du semestre 1

Un contrôle collectif avec le collège des enseignants, sous la forme d'un entretien oral autour d'une installation des travaux, des notes de travail, des productions en semaines d'initiation et des recherches produites dans le semestre. Cet ensemble doit permettre de mesurer le parcours engagé par chacun en milieu d'année, de l'analyser, de voir les manques et les réussites.

Ce bilan teste l'engagement de l'étudiant dans le champ créatif. Puis il lui est fait part du jugement porté sur son travail.

Une appréciation écrite accompagnée du nombre de crédits obtenus est communiquée par le collectif des enseignants.

Le coordinateur reçoit les étudiants devant se motiver plus fortement lors du semestre 2.

Examen de fin d'année 1

L'examen de fin d'année 1 (ou analyse et synthèse des recherches) est intégré au bilan du semestre 2.

Il comporte :

- Une épreuve orale durant laquelle le jury examine les travaux et interroge l'étudiant sur son parcours ;
- la remise d'un document (ou projet-mémoire) portant sur les références artistiques de l'étudiant et son inscription personnelle dans le champ de la création. Ce document sera jugé tant sur sa présentation et sa rédaction que sur la recherche iconographique.

La réussite à l'examen est déterminée par l'évaluation de l'ensemble des connaissances et des compétences pratiques et théoriques acquises.

Elle est indispensable à la poursuite des études dans l'ensemble des filières des écoles d'art en France, et permet le passage en deuxième année de l'ENSBA de Lyon, par l'obtention des 60 crédits ECTS nécessaires. Les décisions du jury sont souveraines et communiquées par voie d'affichage. La décision de passage au semestre 3 est prise par le directeur, sur proposition du jury. Le redoublement n'est pas autorisé sauf en cas de force majeure (maladie grave, accident).

Le projet-mémoire

À partir des cours et séminaires ainsi que des recherches personnelles, des visites d'expositions, l'étudiant choisira quelques notions qui lui paraissent importantes. Il est essentiel d'établir entre ces notions et l'iconographie choisie des liens qui permettent à l'étudiant d'envisager un champ de recherche à développer.

Le projet/mémoire se compose d'un texte écrit (d'environ dix pages dactylographiées) accompagné d'images qui témoignent d'une recherche iconographique personnelle et d'un travail sur sa forme plastique. Cet ensemble doit être mis en forme de façon construite et lisible. Ce document est aussi évalué sur sa présentation, sa rédaction et sur sa recherche iconographique.

Le projet-mémoire doit être élaboré en étroite collaboration avec tous les professeurs des matières pratiques et théoriques à partir du semestre 2. La date de rendu des trois exemplaires des projets-mémoire (un original et deux copies) est annoncée en fin du semestre 1.

Le jury évalue la pertinence des propos dans leur relation à la pratique plastique de l'étudiant, les références artistiques de l'étudiant et son inscription personnelle dans le champ de création.

Épreuve orale

Ce contrôle collectif est organisé avec un jury composé du coordinateur de l'année 1, d'enseignants d'autres options, voire de membres extérieurs. Il prend la forme d'un entretien oral guidé par l'étudiant autour d'une installation des travaux du semestre 2, de quelques traces du semestre 1, de l'orientation des choix plastiques et des contenus du projet-mémoire.

L'évaluation du jury se base de plus sur la quantité et la qualité de la production, sur les avancées du semestre 1 au semestre 2, mais aussi sur l'évolution chez l'étudiant de sa capacité analytique et critique, ainsi que sur l'acquisition de ces connaissances pratiques et théoriques. Le jury d'examen prend en compte l'avis du collège des enseignants sur les deux semestres.



Les initiations

Les initiations consistent à une mise

en pratique autour de médias ou de techniques spécifiques. Les initiations se déroulent dans les ateliers et les pôles.

Des approches régulières sont proposées : informatique, photographie argentique et numérique, estampe, sculpture. Une présentation des contenus est proposée afin de percevoir l'articulation entre pratique et théorie et les enjeux historiques. Le travail pratique en atelier est guidé par un ou plusieurs enseignants référents.

Un travail de notes spécifiques et une production plastique est demandé à l'étudiant lors de ces ateliers. Apprentissage de processus, connaissance des pôles, constructions des bases d'expérimentation, sont les objectifs de ces quatre semaines d'initiations.

Introduction aux cours de culture générale

La culture en général, l'histoire et la théorie des arts en particulier, sont des outils essentiels pour l'élaboration des projets et des travaux et compteront à part égale avec les recherches plastiques lors de l'examen de fin d'année.

Elles ont donc un rôle essentiel dans la formation et dans l'évaluation des étudiants. Il s'agit d'essayer de donner à chacun l'envie de tisser sa propre toile faite de lectures, d'œuvres et de questions.

Au lieu de ressentir le savoir comme un corps établi, clos sur lui-même, élitaire et étranger, les étudiants découvrent la nature essentiellement ouverte et

problématique de la connaissance et en font leur nourriture naturelle et quotidienne. Sur un plan général, les professeurs s'engagent dans la transmission d'une méthode de travail qui permet à la fois un ralentissement et une excitation de la pensée, ainsi qu'un approfondissement des connaissances.

Par ailleurs, il est essentiel de comprendre que le domaine du savoir, comme celui de l'art, est un champ ouvert et éminemment conflictuel, dans lequel les positions et les opinions s'affrontent. Il est souhaitable que la créativité investie dans le travail intellectuel soit perçue, dès la première année.

Introduction aux cours de pratiques plastiques

La pratique plastique est le lieu où se fondent et se rassemblent via la forme, les matériaux, les supports, les techniques, tous les apports des cours, des conférences, des visites d'expositions, des expériences propres de l'étudiant.

C'est le lieu d'un mouvement continu sans hiérarchie entre pratique et émergence d'un regard, outils et début d'articulation d'une relation au monde, sensibilité et construction d'une capacité d'analyse.

Expériences et expérimentations y sont essentielles, la connaissance des codes est nécessaire mais l'apprentissage de distance, d'altérité vis-à-vis des codes est aussi désiré. C'est via une « formulation matière », la découverte de la singularité plastique de l'étudiant.

Deux ateliers et des salles spécifiques de dessin ou d'accrochages sont destinés à ces cours ; il s'agit d'espaces collectifs où les règles simples de savoir-vivre et les conditions de concentration sont nécessaires. Les espaces sont donc modulables, transformables, une souplesse d'utilisation est nécessaire. Le respect de ces lieux de travail est demandé aux étudiants.

Visites d'expositions

Les voyages d'études auprès des centres majeurs de création soit sur la région soit sur l'international sont importants dans le cadre des études. Ils doivent permettre aux étudiants de découvrir les lieux de diffusion de l'art contemporain ; la fréquentation régulière et autonome de ces lieux est fondamentale pour la poursuite des études. Les transports en car et une partie des entrées sont pris en charge par l'école. Certains frais sont à la charge des étudiants.

L'option art de l'ENSBA de Lyon est organisée pour donner à l'étudiant la possibilité d'acquérir un niveau artistique et intellectuel et des compétences techniques et technologiques qui lui permettent de construire un parcours autonome et singulier dans le champ de l'art contemporain et de la recherche de création actuelle.

L'option art de l'ENSBA de Lyon propose une formation à vocation à la fois généraliste, professionnalisante et personnalisée.

C'est l'alliance paradoxale de ces trois orientations qui fait la spécificité d'un enseignement où sont récurrentes et structurelles des questions telles que :

- La dimension théorique de l'art et ses relations aux savoirs ;
- la relation de l'art à la pratique et aux technologies ;
- la conduite de projet et la logique d'un travail de recherche ;
- l'ontologie de l'œuvre d'art, sa critique et ses conditions de possibilité ;
- la fonction, le statut de l'art et la figure de l'artiste.

Les enseignements de l'option art sont organisés selon deux cycles de deux années d'études chacun, qui font suite à l'année 1. Ceux-ci correspondent à un niveau programme (années 2 et 3 ou semestres 3 à 6) et à un niveau projet (années 4 et 5 ou semestres 7 à 10) et qui conduisent respectivement au Diplôme national d'art plastique (DNAP) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). En fin de 3^e année, une commission d'admission donne à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en niveau projet (années 4 et 5), sous réserve de l'obtention du DNAP.

Option art phase programme (DNAP)

En phase programme, les objectifs se situent du côté de :

- L'imprégnation aux territoires et questionnements propres à l'art et à la création actuelle ;
- l'expérimentation plastique dans la diversité des médiums contemporains ;
- l'acquisition de la maîtrise des outils conceptuels, techniques et technologiques ;
- l'entraînement à la présentation critique du travail ;

- l'approche progressive du projet personnel.
La méthode d'enseignement consiste précisément à préparer l'étudiant à se doter d'une méthodologie de travail spécifique qui va lui permettre de s'engager dans un parcours singularisé.

La méthode est progressive (depuis les sujets imposés jusqu'au développement d'un questionnement personnel) et adaptée à la personnalité de l'étudiant qui est encouragé à tirer profit de ses éventuelles « erreurs » ou « prises de risques ». La méthode permet le passage :

- Du questionnement thématique à la mise en place d'une problématique individuelle et singulière ;
- de la maîtrise de l'outil à son appropriation, lors de travaux réalisés et accompagnés dans les pôles techniques et technologiques ;
- de la pratique à la démarche et à la réalisation.

La dynamique de cette phase programme est assurée par un planning rigoureux où se succèdent alternativement :

- Exercices et projets à court et moyen terme complexifiant progressivement les enjeux et objectifs ;
- travaux de documentation et recherches ;
- travaux individuels et collectifs ;
- stages techniques et workshops conduits par des artistes et professionnels de l'art invités ;
- voyages d'études à la Biennale de Venise, la Documenta à Kassel, dans les centres d'art et musées de Rhône-Alpes, de Paris et des pays limitrophes.

Les enseignements sont assurés à la fois par les professeurs et les artistes européens invités.

Les enseignements théoriques constituent une part importante de l'enseignement ; ceux-ci sont dispensés sous forme de cours magistraux, de séminaires, conférences, colloques et visites d'expositions.

Assiduité

La présence de l'étudiant est obligatoire et exigée chaque semaine, lors des cours, des entretiens, et des séances de présentation de travaux. La présence, la participation et le volume d'activité font partie des critères d'évaluation du travail de l'étudiant pour l'obtention des crédits ECTS.

Option art phase projet (DNSEP)

Enjeux fondamentaux

En phase projet, les enjeux sont pluriels et complexes.

Il s'agit essentiellement de :

- Conforter l'étudiant dans son parcours vers une autonomie de pensée et de travail et dans la construction d'un engagement et d'une démarche singulière, inscrits dans le champ multiple et ouvert de l'art contemporain et de ses territoires connexes ;
- optimiser les compétences théoriques, techniques et opératoires précédemment acquises ;
- dynamiser le travail et le processus, l'attitude et la démarche dans une perspective délibérée de recherche ;
- affirmer une exigence de qualité professionnelle des productions et de leurs conditions de visibilité ainsi que l'intelligence d'une inscription historique, philosophique et sociale.

L'ensemble des compétences acquises en fin de cursus et à l'obtention du diplôme est listé dans l'extrait du « Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles » présent dans la rubrique « diplômes » de ce même document.

Modes d'enseignement

Les enseignements ne sont pas cloisonnés au sein des UE et nombre de propositions pédagogiques peuvent se déployer dans chacune d'entre elles, les professeurs étant amenés à intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activités d'enseignement. Du cours au workshop en passant par l'entretien individuel, tous les modes d'enseignement sont convoqués.

Outils pédagogiques

Les moyens et outils pédagogiques que met en œuvre l'équipe pédagogique, sont :

Le contrat entre l'étudiant et les professeurs

Celui-ci peut être ponctuel (projet d'objet) ou à moyen terme (organisationnel, méthodologique). La relation étudiant/professeurs est, dans tous les cas, fortement personnalisée dans une volonté de prendre en compte les dimensions sensible, intellectuelle, professionnelle et technique du travail.

La confrontation et l'échange

L'étudiant est en situation continue de confrontation et d'échange avec :

- Les espaces/temps internes et externes ;
- les outils traditionnels et technologiques et la documentation (bibliothèque) ;
- les champs théorique et relationnel (les enjeux intellectuels, la scène artistique internationale) ;
- la transversalité des savoirs (ARC, etc.) ;
- le regard et la parole de l'interlocuteur, étudiant(s), professeur(s), artiste(s) intervenant(s), personnalité(s) professionnelle(s) ou intellectuel(s) invité(s)...

DESIGN(S)

Option design graphique (DNAT)

Traducteur d'une commande, le designer graphique est le relais entre un commanditaire et un public.

L'option design graphique vise à former des desi-



gners créatifs, capables de développer un univers formel, signifiant et personnel, maîtrisant la création d'images, les signes graphiques, la typographie et leurs connota-

tions. Ces compétences sont mises en œuvre dans des projets qui sollicitent une direction artistique élaborée et pertinente.

L'option design graphique s'appuie sur une formation traditionnelle de plasticien : enseignements de dessin, d'expression plastique et d'illustration. Elle propose simultanément d'acquérir les connaissances indispensables à la maîtrise des formes et contenus impliqués par les supports numériques de diffusion : photographies, vidéos de communication, images composites et pages web.

Le champ d'intervention du designer graphique concerne la communication visuelle. Il couvre

tout autant les champs culturels et institutionnels que ceux de l'entreprise et de l'industrie.

Le parcours d'étude de l'option design graphique s'articule autour de projets dans lesquels les étudiants doivent manifester, expérimenter et développer des qualités d'imagination et d'écriture personnelle.

Des stages fréquents, dont une période obligatoire couvrant 4 mois d'études, les aident à définir une inscription professionnelle.

Le cycle d'études de 3 années dont l'année 1 commune à toutes les options, s'achève par l'obtention du DNAT (Diplôme national d'arts et techniques). Cf. « Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles » présent dans la rubrique « diplômes » de ce même document.

L'étudiant désireux de poursuivre son cursus d'études a la possibilité d'intégrer l'option design(s) en phase projet, sous réserve d'admission par la commission d'entrée en année 4.

Option design textile (DNAT)

L'option design textile vise à former un designer capable de regarder à la fois le monde des objets et celui des productions artistiques et d'en faire sa synthèse dans une production adaptée, d'assumer la responsabilité de la création, de définir, d'argumenter et communiquer ses propositions et orientations.

Le souci du motif, de la couleur, de la texture, leur adéquation aux fonctions et aux tendances, tels sont les objectifs du designer textile. Il crée pour l'industrie et l'économie des éléments qui personnalisent le produit et lui confèrent un marquage symbolique. Il aborde des domaines transversaux et complémentaires comme le tissage, la mode, l'environnement, le design d'objet, les couleurs, les tendances et le graphisme. Il travaille sur tous types de supports du papier au tissu à l'aide d'une grande variété de médium du tissage à l'impression sérigraphique et numérique.

Il sera amené à travailler dans des bureaux de création intégrés au sein d'entreprises d'édition de tissus, de confection, de bureaux de tendance, de studios de graphisme, à un niveau d'assistant ou responsable de collection ou free-lance, dans un univers industriel hétérogène et polymorphe. Il pourra prendre en charge

les outils nécessaires à la communication des produits, plaquettes, cahiers et panneaux de tendances, mises en situation...

Le parcours d'étude de l'option design textile s'articule autour de projets dans lesquels les étudiants doivent manifester, expérimenter et développer des qualités d'imagination et d'écriture personnelle.

Des stages fréquents, dont une période obligatoire couvrant 4 mois d'études, les aident à définir une inscription professionnelle.

Le cycle d'études de 3 années dont l'année 1 commune à toutes les options, s'achève par l'obtention du DNAT (Diplôme national d'arts et techniques). Cf. « Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles » présent dans la rubrique « diplômes » de ce même document.

L'étudiant désireux de poursuivre son cursus d'études a la possibilité d'intégrer l'option design(s) en phase projet, sous réserve d'admission par la commission d'entrée en année 4.

Option design d'espace(s) phase programme (DNAP)

L'option design d'espace(s) années 2 et 3 (phase programme — DNAP) privilégie un design d'investigation sur les espaces urbains, ceux du spectacle vivant et de l'exposition, et leur mise en jeu dans la construction de notre environnement contemporain.

Son approche est orientée sur les notions de corps, d'événement et de représentation. Cette démarche favorise la mise en œuvre de projets qui s'inscrivent dans les champs diversifiés de la scénographie, de l'architecture, du design et du paysage, ancrés dans les cultures urbaines. Elle donne à expérimenter des pratiques particulières (éclairage, volume, installation, chorégraphie, design sonore, design d'événements, web design, etc.)

La transdisciplinarité mise ici en avant implique et fonde une grande exigence méthodologique dans le développement des projets, qui permet d'identifier des pratiques spécifiques et complémentaires, d'en saisir les enjeux et contextes propres, et de savoir les enrichir par contamination réciproque. Elle vise aussi à donner à l'étudiant la capacité de travailler en équipes pluridisciplinaires, de s'inscrire dans des situations professionnelles variées,

voire même d'inventer des modes de production/ proposition inédits.

Par l'apprentissage des outils de conception, de réalisation, de représentation, et l'acquisition d'une culture générale et spécifique, l'étudiant construit, nourrit, situe et inscrit dans le monde contemporain un projet qui opère sur le réel comme réponse possible, proposition alternative ou appareil critique.

L'enseignement du projet est central, il est mené sous forme de séances hebdomadaires, se développant sur au moins 8 semaines, très régulièrement en interaction avec des partenaires extérieurs à l'école (enseignants invités ou projets extérieurs).

Certains projets menés sur des temps très courts (workshops) sont l'occasion de mettre les acquis à l'épreuve d'autres modes de fonctionnement, notamment le travail collectif. A l'élaboration d'une culture propre au projet, à sa contextualisation et à sa problématisation, s'ajoutent des approches théoriques plus

générales. Cours théoriques et travaux dirigés sont donnés par des professeurs de l'option ou de l'école, à quoi viennent s'ajouter séminaires et conférences donnés par des intervenants extérieurs.



Partis pris et modes pédagogiques

La phase programme (2^e et 3^e années, semestres 3 à 6) vise à l'acquisition des outils et méthodologies du projet ainsi qu'à l'émergence d'une démarche plastique personnelle. Les rythmes pédagogiques dépendent étroitement des contenus et des situations recherchées. Des ateliers réguliers sur l'année ou des workshops ponctuels coexistent avec un enseignement de projet qui prend la forme de séances hebdomadaires se développant sur 8 à 10 semaines.

À l'élaboration d'une culture propre au projet et à sa contextualisation s'ajoutent des approches théoriques favorisant l'énonciation de la problématique

dans un souci d'articulation entre pratique et réflexion (cours théoriques, travaux dirigés, conférences, atelier d'architecture critique, forum de discussion).

De plus, des ateliers menés par des professeurs de l'option tout au long de l'année sont dédiés à l'expérimentation et la pratique visant à la maîtrise des modes d'expression et de représentation : dessin, recherches plastiques, volume, infographie. Des professionnels sont régulièrement invités à partager avec les étudiants les enjeux inhérents à leur pratique spécifique à travers projets longs ou workshops.

Option design(s) phase projet (DNSEP)

Les enseignements en option design(s) phase projet, s'articulent autour d'une plateforme de recherche mettant en jeu les pratiques actuelles des designs et ses enjeux contemporains.

Des étudiants issus de divers territoires du design (design d'espace, design d'objets, design graphique...) travaillent ensemble au cours de la 4^e année à l'élaboration de projets autour d'un axe de réflexion déterminée par l'équipe enseignante et nourrie par des interventions extérieures (workshops, séminaires, conférences). L'accent est mis sur la réalité du travail du designer au sein d'équipes pluridisciplinaires.

La 5^e année vise à développer pleinement l'autonomie et la singularité des projets ainsi que l'affirmation d'un champ spécifique à chaque étudiant inscrit pleinement dans les orientations contemporaines des divers territoires des designs actuels.

Enjeux fondamentaux

Au niveau projet, les enjeux sont pluriels et complexes. Il s'agit essentiellement de :

- Conforter l'étudiant dans son parcours vers une autonomie de pensée et de travail et dans la construction d'un engagement d'auteur, inscrits dans les champs multiples et en connexion, des designs contemporains ;
- optimiser les compétences théoriques et techniques précédemment acquises ;
- dynamiser le travail dans une perspective délibérée de recherche ;
- affirmer une exigence de qualité professionnelle des productions ainsi que l'intelligence d'une inscription historique, philosophique et sociale.

L'ensemble des compétences acquises en fin de cursus et à l'obtention du diplôme est listé dans l'extrait du « Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles » présent dans la rubrique « diplômes » de ce même document.

Modes d'enseignement

Les enseignements ne sont pas cloisonnés au sein des UE et nombre de propositions pédagogiques peuvent se déployer dans chacune d'entre elles ; les professeurs étant amenés à intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activités d'enseignement. Du cours au workshop en passant par l'entretien individuel, tous les modes d'enseignement sont convoqués.

Outils pédagogiques

Les moyens et outils pédagogiques que met en œuvre l'équipe pédagogique, sont :

Le contrat entre l'étudiant et les professeurs

Celui-ci peut être ponctuel (projet d'objet) ou à moyen terme (organisationnel, méthodologique). La relation étudiant/professeurs est, dans tous les cas, fortement personnalisée dans une volonté de prendre en compte les dimensions sensible, intellectuelle, professionnelle et technique du travail.

La confrontation et l'échange

L'étudiant est en situation continue de confrontation et d'échange avec :

- Les espaces/temps internes et externes ;
- les outils traditionnels et technologiques et la documentation (bibliothèque) ;
- les champs théorique et relationnel (les enjeux intellectuels, la scène artistique internationale) ;
- la transversalité des savoirs (ARC, etc.) ;
- le regard et la parole de l'interlocuteur, étudiant(s), professeur(s), artiste(s) intervenant(s), personnalité(s) professionnelle(s) ou intellectuel(s) invité(s)...

PROGRAMMES APRÈS DNSEP

En complément des cursus diplômants, l'ENSBA de Lyon propose différents programmes aux jeunes ex-étudiants diplômés.

Post-diplôme art

Celui-ci consiste en une formation de haut niveau à orientation internationale pendant une année, comportant une résidence et une bourse d'études pour un petit groupe d'étudiants-chercheurs, titulaires au minimum d'un DNSEP ou d'un diplôme de 2^e cycle universitaire.

Cette formation s'inscrit pleinement dans une double perspective d'optimisation de la démarche d'artiste et d'insertion professionnelle.

L'accès au post-diplôme se fait sur commission, chaque année en mai-juin.

Unités/Programmes de recherche

Un programme de recherche d'une durée de deux à trois ans est piloté par une unité de recherche composée de professeurs chercheurs à l'ENSBA et dans les établissements partenaires de 3^e cycle d'enseignement supérieur.

Chaque programme est accessible à un petit nombre de jeunes artistes ou auteurs, ex-étudiants titulaires du DNSEP de l'ENSBA et étudiants titulaires d'un Master engagés dans un 3^e cycle des établissements partenaires.

L'accès à un programme de recherche se fait sur décision des professeurs directeurs de programme.

DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT

ESPACES ET OUTILS TECHNIQUES

Les enseignements se déploient :

- Dans les ateliers, les pôles techniques et la bibliothèque, sous la forme de l'entretien individuel ou collectif ;
- dans les deux amphithéâtres, lors des cours magistraux et des conférences ;
- dans les salles de cours, dans le cadre de séances de travail et de séminaires ;
- dans les galeries de l'école, pendant le temps des expositions et des présentations.

Les espaces de travail sont répartis par année et par option. Les étudiants ne se voient pas attribuer

d'espace d'atelier individuel à l'année. Les espaces fonctionnent comme des plates-formes, toujours en mouvement. En fonction du travail qu'il doit fournir, l'étudiant s'accorde avec l'équipe pédagogique et ses collègues de promotion sur l'occupation d'un espace pendant le temps nécessaire de sa production.

Les équipements technologiques sont très importants en nombre et en qualité. Ils sont très largement à la hauteur de ceux des artistes et professionnels de l'image et sont réactualisés chaque année. Toutefois, la maîtrise des outils ne saurait être une finalité ; ceux-ci sont au service du projet de l'étudiant où la relation forme/contenu est sans cesse interrogée.

Inventaire des outils techniques

L'inventaire des outils techniques de l'École et ceux mis à disposition des étudiants fait l'objet d'un document interne.

STUDIOS

Un studio à l'ENSBA de Lyon est un module souple d'enseignement destiné à l'acquisition et l'optimisation d'une culture technique théorique et pratique des outils plastiques et matériaux par l'étudiant.



Les studios sont proposés de façon adaptée et différenciée soit en phase programme soit en phase projet des options, et peuvent, le cas échéant, être inter-optionnels. Un studio est conduit par un professeur d'option et/ou un professeur de pôle. Il(s) détermine(nt) contenus et objectifs.

L'enseignement est organisé en demi-journées sauf exception, selon un mode collectif et/ou individualisé en fonction de l'année d'étude et de l'avancement du travail de l'étudiant. L'étudiant choisit, en début de semestre parmi l'ensemble des propositions (de 10 à 12 studios) correspondant à son niveau d'études, le nombre de studios indispensables

à la conduite de son projet et nécessaires à l'obtention des crédits semestriels correspondants. Un studio est validé (sauf exception) par un crédit en Unité d'Enseignement 3 (UE 3/réalisation) dans le cadre du bilan semestriel collégial.

WORKSHOPS/SÉMINAIRES

Des artistes, des critiques ou des écrivains sont régulièrement invités pour diriger des ateliers ou des séminaires de recherche. Dans ces ateliers, les étudiants, en petits groupes, peuvent échanger et être confrontés à une pratique particulière.

Les séminaires et workshops font partie intégrante des enseignements et font l'objet de l'attribution de crédits ECTS obligatoires ou optionnels selon les cas. Ils peuvent être organisés en fonction des options et des années mais peuvent aussi être transversaux.

ARC – ATELIERS DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Ces ateliers ont pour mission de créer et d'optimiser les conditions de l'émergence du projet personnel de l'étudiant en veillant au croisement de ses aspects théoriques, critiques, plastiques et techniques.

Sous l'appellation ARC, il faut entendre des entités pédagogiques dont la liste est évolutive et dont les fonctions peuvent être définies ainsi :

- Établir avec les étudiants des contenus de recherche et un calendrier ;
- assurer un enseignement théorique et pratique au contenu préalablement identifié.

À ce titre, l'ARC peut également servir d'activité transversale entre la méthodologie de la recherche et les enseignements théoriques. Les ARC ne se substituent ni aux cours, ni aux entretiens avec les étudiants mais résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques.

La liste de ces ateliers est nécessairement évolutive en fonction des mutations des pratiques artistiques. Ainsi, les ARC peuvent être construits autour de problématiques et fonctionner sur le mode du questionnement. L'activité des ARC peut se prolonger

par des stages effectués auprès de diverses institutions. Les ARC peuvent être initiés dans le cadre de propositions émanant de l'unité de recherche.

LE MÉMOIRE DE DNSEP

Dans la perspective d'une formation à la recherche, par la finalisation d'un travail théorique, le mémoire de fin d'études permet à l'étudiant d'acquérir une autonomie de pensée et les compétences théoriques et conceptuelles indispensables à la poursuite d'une démarche d'artiste ou d'auteur. Informations, documents et commentaires rassemblés par l'étudiant sont articulés autour de l'objet choisi.

Si la forme finale est prioritairement textuelle, les dimensions graphique, visuelle, sonore, etc. peuvent y prendre une part importante. La clarté de l'exposition et la rigueur de la réflexion y comptent tout autant que l'abondance des matériaux recueillis.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant se positionne en auteur et en chercheur par l'autonomie d'écriture, par son appréhension sensible autant qu'analytique.

CYCLE DE CONFÉRENCES

Un cycle hebdomadaire de conférences sous la responsabilité d'un professeur, est programmé en amphithéâtre, le mercredi à 17 h. Sa programmation est pluridisciplinaire, en relation directe avec les enseignements, parfois prolongeant le temps d'un studio ou d'un workshop, il s'agit d'une structure de « travail de la parole » : artistes, philosophes, écrivains, cinéastes y viennent partager leurs pratiques de créateurs. Une part de la programmation aborde plus particulièrement les questions relatives aux designs (graphique, textile, d'espace...) dans le même cadre.

La parole de l'intervenant peut relever du commentaire, de la recherche théorique ou de l'expérience artistique, littéraire, etc. L'image projetée ou diffusée peut jouer le rôle de support, de complément ou de lanceur.

Les conférences sont ouvertes à tous les étudiants et personnel de l'école. Tous les enseignements sont interrompus afin de permettre la participation de l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'école,

toutes options et années confondues.

Les vidéos des conférences passées sont consultables en bibliothèque. La liste complète des conférences est visible sur le site internet de l'Ensba Lyon.

LES PÔLES

Les pôles sont des lieux de formation, d'expérimentation et de réalisation techniques et technologiques. Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition des options sur la base de projets pédagogiques et leur utilisation est coordonnée par les enseignants et les assistants.

Les pôles sont aussi des lieux de production et peuvent accueillir les artistes invités à réaliser une œuvre au sein de l'école.

L'accès aux postes et outils de travail se fait sur inscription auprès des techniciens. En dehors des heures de travail des techniciens, les clés des ateliers sont accessibles sur demande et en échange d'une pièce d'identité auprès de l'accueil.

Le pôle estampe

Lieu d'enseignement, d'expérimentation et de production, le pôle estampe développe plusieurs activités éditoriales réalisées par des étudiants, dans le cadre de projets en coordination avec les enseignants et les assistants, et de studios, pour toutes les options de l'école.

Son organisation pédagogique permet les apprentissages nécessaires à la maîtrise des outils pour la conception et la réalisation des projets spécifiques à la chaîne graphique : du concept à l'offset, à la sérigraphie, à la gravure, toutes les formes de l'estampe, de l'édition, du multiple y sont expérimentées : livre, affiche, gravure, fichiers pdf...

Le pôle numérique

Le pôle N (pour « numérique ») désigne le regroupement des activités audio, vidéo, informatique et réseaux. Sous cette appellation sont rassemblés les éléments liés à une pédagogie de ce que l'on nomme usuellement « les nouvelles technologies » de l'image et du son. Il a comme objectif principal la formation critique, théorique et expérimentale à l'image et au son en mouvement ainsi qu'aux échanges

en réseaux. Au sein du pôle N sont abordées les questions de production, diffusion, spatialisation, interactivité...

Sept espaces collectifs et une dizaine d'ateliers individuels autorisent l'enseignement et les réalisations. Le pôle N fonctionne en collaboration avec les autres pôles et les différentes options, notamment dans le cadre des studios « vidéo », « son ». Il tente de répondre aux préoccupations et aux demandes des étudiants et des artistes.

Le pôle photo

Le pôle photographie est une unité pédagogique d'enseignement technique et théorique reliée à la pédagogie générale de l'école. Il participe à l'ensemble des enseignements plastiques. Le pôle a pour mission l'apprentissage et la formation aux techniques numériques et argentiques de l'image avec une approche généraliste soucieuse de la qualité des résultats.

Le pôle est composé d'un professeur responsable des orientations pédagogiques et techniques, de trois assistants responsables de la gestion ainsi que du fonctionnement général du pôle.

Il dispose d'un studio de prise de vue, d'une chaîne numérique complète (de la prise de vue, du tirage grand format et du pré-pressé) ainsi que d'une unité argentique noir et blanc, et couleur tout format.

Le pôle volume

Le pôle volume est composé de plusieurs ateliers techniques, lieux de réalisation et de mise au point des procédés spécifiques aux différents projets. Il s'organise autour de différents lieux de travail : un atelier bois, un atelier terre et plâtre, un atelier métal, un atelier résine et un atelier de fusion et de cuisson.

Le pôle volume est un lieu d'apprentissage. Les cours, les studios « volume » et les workshops, comme le suivi individuel des étudiants, sont expressément conçus pour enseigner la technique dans sa complexité et dans son caractère précis qui se manifeste dans chaque projet artistique.

La notion de technè n'est pas abordée du point de vue d'un métier technicien. La technique est envisagée en tant que procédé de travail, c'est-à-dire en tant qu'intelligence de l'opération. Loin d'être un simple

appui matériel à la réalisation d'une idée, la technique en est le véritable support.

Le pôle volume s'organise autour de cette notion d'idée et de procédé. Il intervient dans le travail des étudiants dès la phase de conception. Celle-ci devient la base pour une technique spécifique qui œuvre à la réalisation d'un objet particulier.

LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon mène un travail spécifique résolument tourné vers la création artistique contemporaine dans ses formes les plus diverses.

Elle a pour ambition d'accompagner les étudiants dans leurs expérimentations du sensible ainsi que dans leurs questionnements intellectuels. Elle doit les inciter à aiguiser le regard qu'ils portent sur l'actualité artistique et culturelle, tout en les engageant à appréhender dans toute leur complexité les réalités du monde d'aujourd'hui. Elle vise donc non seulement à couvrir le champ de l'art et ses outils critiques mais aussi à rendre compte de l'état de la pensée contemporaine. La bibliothèque a également pour objectif de former à la pratique de l'objet documentaire et à l'acquisition d'une méthodologie de recherche.

L'ESPACE RENCONTRE(S)

Situé au 2^e étage de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, l'espace rencontre(s) s'adresse avant tout au public de l'école. Les artistes invités y ont la possibilité d'investir un espace mural de grande dimension.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE

Le processus de Bologne œuvre à une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur afin de permettre aux étudiants de passer plus facilement d'un établissement et d'un pays à un autre pendant leur cursus d'études et de formation ou à la fin de leurs études pour trouver du travail. L'objectif pour l'étudiant est donc double :

- Optimisation et spécification de sa formation ;
- orientation européenne et internationale de son niveau d'études.

Cela implique pour tout établissement supérieur :

- Une structure de l'établissement et une architecture des cursus d'enseignement organisées selon trois cycles, traduits en France par le principe LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- une organisation des études articulée sur le système de crédits capitalisables et transférables ECTS (European Credits Transfer System).

La structure d'évaluation de l'ENSBA de Lyon est conçue de façon à prendre en compte les exigences du processus de Bologne et permet ainsi de mettre clairement en évidence la dimension d'enseignement supérieur de l'établissement, ses exigences et ses qualités de formation de haut niveau.

ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DES CRÉDITS ECTS

L'évaluation du travail de l'étudiant est effectuée par semestre selon différents modes, le plus souvent non exclusifs et complémentaires :

- Contrôle continu ;
- évaluation de travaux individuels ;
- évaluation de travaux collectifs ;
- bilan semestriel collégial.

L'évaluation s'effectue selon des critères spécifiques à chaque cours et à chacune des 4 unités d'enseignements, et dans des conditions spécifiques aux différents niveaux du cursus selon deux principes :

- La note locale ;
- les crédits ECTS.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

31

Les critères d'évaluation sont spécifiques aux cours et aux unités d'enseignement et diffèrent peu selon les années et options, car c'est le niveau d'exigences évoluant sensiblement avec l'avancement des études dans le cursus qui caractérise le niveau de la formation. Les critères correspondant aux UE (unités d'enseignement) peuvent être globalement listés comme suit :

En cours et atelier :

Assiduité, activité, participation.

En UE 1 Histoire/Culture/Théorie

Ampleur et progression des connaissances ; pertinence, ampleur et qualité des recherches et références ; qualité de l'analyse et dimension critique ; qualité de formulation écrite et orale.

En UE 2 Problématique/Méthodologie

Identification et inscription culturelle du travail :
du projet et projet-mémoire

- Origine et territoire (inscription/statuts et enjeux identifiés) ;
- articulation d'une relation au monde (affects, concepts et contenus).

Structuration du travail à court et moyen terme :

- Relation entre différents travaux ;
- mise en relation des savoirs techniques et théoriques ;
- progression articulation de l'ensemble ;
- ampleur et précision des ressources et documentations ;
- économie générale des travaux.

En UE 3 Pratique/Expérimentation/Réalisation

Développement et qualité des expérimentations et recherches ; ampleur et qualité des réalisations.

En UE 4 Contextualisation/Médiation

Ampleur et qualité de présentation formelle et spatiale ; précision et articulation de l'exposé critique ; qualité de documentation des travaux et dossier (papier et électronique) ; efficience des stages/qualité du rapport de stage.

CERTIFICATS ET DIPLÔMES

CERTIFICAT DE FIN D'ANNÉE 2

Le CEAP (Certificat d'études d'arts plastiques) est obtenu à la fin de la 2^e année par l'étudiant ayant accompli la totalité de la 2^e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 crédits annuels (120 crédits capitalisés sur les deux années d'études).

DNAP

Le DNAP, Diplôme national d'arts plastiques est un diplôme national équivalent niveau 2.

Pour avoir la possibilité de se présenter au DNAP, l'étudiant doit être inscrit régulièrement à l'école pour la totalité de l'année 3 des études (semestres 5 et 6). L'étudiant doit avoir obtenu les 165 crédits ECTS validant le travail effectué pendant les 3 années du cursus.



Les épreuves consistent en une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et la présentation critique de l'ensemble de la démarche accompagnée de la présentation d'un dossier de travaux personnels et d'un dossier d'archives et documents.

La soutenance a une durée d'environ 30 minutes et se déroule en présence d'un jury de 3 membres nommés par arrêté du ministre de la Culture :

- Le président, représentant du ministère ;
- un artiste ou professionnel de l'art extérieur à l'École ;
- un professeur de l'option en question.

Le DNAP étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant

le premier cycle de 3 années études.

L'obtention du DNAP est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4.

DNAT

Le DNAT, Diplôme national d'arts et techniques est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles. Il est homologué au niveau II.

Deux options présentes à l'ENSBA de Lyon conduisent au DNAT :

- Design graphique ;
- Design de produit mention textile.

Pour avoir la possibilité de se présenter au DNAT, l'étudiant doit être inscrit régulièrement à l'École pour la totalité de l'année 3 des études (semestres 5 et 6). L'étudiant doit avoir obtenu les 165 crédits ECTS validant le travail effectué pendant les 3 années du cursus.

Les épreuves consistent en une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et la présentation critique de l'ensemble de la démarche accompagnée de la présentation d'un dossier de travaux personnels et d'un dossier d'archives et documents.

La soutenance a une durée d'environ 30 minutes et se déroule en présence d'un jury de 4 membres nommés par arrêté du ministre de la Culture :

- Le président, représentant du ministère ;
- un représentant de la profession artistique concernée, extérieur à l'École ;
- deux professeurs dont un extérieur à l'établissement.

Le DNAT étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le premier cycle de 3 années études.

L'obtention du DNAT est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4.

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles (extraits)

« Le réalisateur, designer exerce ses activités :

En tant que designer, il est le réalisateur des objets usuels, graphiques sur tous supports (textile, espace...) au sein d'une agence ou dans une collectivité sous la responsabilité d'un directeur :

- En décoration intérieure ou en agence d'architecture ;
- dans les services d'urbanisme et de paysage, dans les collectivités territoriales ;
- en agence de publicité, d'édition ;
- au sein d'une imprimerie ;
- dans le théâtre, le cinéma et la télévision.

En tant qu'intervenant en arts plastiques, il exerce :

- Dans des structures de diffusion de l'art contemporain ou d'enseignement ;
- dans les structures d'enseignement ou culturelles diverses et en direction des différents publics (hôpital, prison, handicap...);
- dans l'animation pédagogique dans les collectivités territoriales.

En tant qu'assistant technicien des écoles d'art.

Capacités ou compétences attestées :

- Maîtrise des bases techniques du design ;
- connaissance de l'histoire du design, et mise en perspective dans le champ de la création contemporaine ;
- capacités critiques et réflexives dans le cadre de la commande ;
- maîtrise de la méthodologie de conduite rationnelle d'un projet de design ;
- maîtrise des paramètres d'une commande ;
- maîtrise en autonomie de la conception artistique au niveau de l'assistance du chef de projet ;
- connaissance des paramètres pédagogiques (prise de parole-évaluation) ;
- capacité à réagir dans une situation donnée face à un groupe ;
- connaissance du fonctionnement des structures ;
- connaissance sociologique des milieux (publics) ;
- capacité à s'inscrire dans une structure hiérarchique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Décoration intérieure ou en agence d'architecture ;
- collectivités territoriales, services d'urbanisme et de paysage ;
- agences de publicité, d'édition ;
- imprimerie ;
- théâtre, cinéma et télévision ;
- structures d'enseignement ou culturelles diverses

en direction des différents publics (hôpital, prison, handicap...).

Type d'emplois accessibles :

- Designer ;
- intervenant en arts plastiques ;
- assistant technicien des écoles d'art. »

CERTIFICAT DE FIN D'ANNÉE 4

Le CESAP (Certificat d'études supérieures d'arts plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant ayant accompli la totalité de l'année et validé son année par l'obtention des 60 crédits annuels soit 240 crédits capitalisés sur les 4 années d'études.

DNSEP

Le DNSEP, Diplôme national supérieur d'expression plastique, est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles. Il est homologué au niveau I. (<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=%2012797>). Le DNSEP confère le grade de Master.

Il permet de se présenter aux concours externe et interne du Capes et au concours externe du Capet ainsi qu'aux concours externe et interne (sous réserve des conditions d'ancienneté de service) de l'agrégation.

Pour se présenter au DNSEP, l'étudiant doit être inscrit à l'école pour la totalité de l'année 5 des études (semestres 9 et 10). L'étudiant doit avoir obtenu les 270 crédits ECTS validant le travail effectué pendant les 5 années précédentes.

Le passage du Diplôme national supérieur d'expression plastique est constitué de deux épreuves :

- La soutenance d'un mémoire d'une durée de vingt minutes ;
- la soutenance d'un travail plastique d'une durée de quarante minutes. Il s'agit d'une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et la présentation critique de l'ensemble de la démarche accompagnée de la présentation d'un dossier de travaux personnels et d'un dossier d'archives et documents.

Les deux épreuves comprennent un entretien avec le jury. Le jury de diplôme national supérieur d'expression plastique est composé de 5 membres :

- Deux représentants de l'école choisis parmi les enseignants, dont l'un siège au jury de soutenance du mémoire ;
- trois personnalités qualifiées choisies dans le domaine d'activité.

Le président de jury de mémoire est un docteur.

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles (extraits)

« Auteur et concepteur — créateur d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il réponde à des commandes de diverses natures, il poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.

En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie...), il conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il intervient dans l'espace privé ou public. Il est prescripteur et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.

En tant que graphiste ou designer graphique, il met ses talents de concepteur et de réalisateur sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un généraliste ou un spécialiste.

En tant que designer textile (et de surface), il exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc.). Il intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support.

En tant que designer de produit, il conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

Il peut aussi occuper des fonctions de :

- Créateur-réalisateur multimédias ;
- photographe ;
- galeriste.

Il peut également occuper :

Des fonctions afférentes au marché de l'art :

- Restauration d'œuvres d'art ;
- conservation préventive d'œuvres d'art ;
- expertise d'œuvres d'art ;



- critique d'art.
- Des fonctions de responsable de service d'accueil de publics des musées et des centres d'art (médiation) ou professeur d'enseignement artistique supérieur.

Principales capacités attestées : maîtrise des techniques et développement de projet

- Maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo...), des supports traditionnels et nouvelles technologies ;
- connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc. ;
- maîtrise des techniques de recherche ;
- maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication ;
- connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux ;
- connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux ;
- compétence en matière d'accrochage et d'exposition ;
- conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière ;
- connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

Connaissance des contextes artistiques

- Connaissance de la scène artistique ;

- connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

Connaissances annexes

- Connaissance juridique de gestion liée à la fonction d'auteur ;
- maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique ;
- connaissance d'une langue étrangère (anglais) ;
- capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers ;
- connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles ;
- capacité rédactionnelle.

Médiation

- Adaptabilité aux publics spécifiques ;
- capacité à la sensibilisation à l'art ;
- aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat art, design, communication, multimédia

Artiste plasticien, décorateur, concepteur des lieux, paysagiste, scénographe, directeur artistique, responsable d'édition, responsable de fabrication, concepteur des jeux vidéos, styliste, créateur industriel, critique d'art, restaurateur d'art, galeriste, professeur d'enseignement artistique supérieur. »

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon encourage, dans le cadre du cursus, les voyages d'études, les séjours et stages à l'étranger.

Pour ce faire, elle s'inscrit dans différents programmes tant de la Communauté Européenne (Socrates-Erasmus), de la Région Rhône-Alpes que de différents organismes tels que l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse ou encore la Conférence des recteurs des Universités du Québec (Crepuq).

Les étudiants de 4^e année peuvent bénéficier de bourses de séjour dans les écoles et universités partenaires (bourses de la région, bourses Erasmus, bourses OFAJ).

Des bourses peuvent également être attribuées à des étudiants de 3^e année DNAT dans le cas où ils effectuent des stages dans une entreprise à l'étranger.

Tous les étudiants qui partent en séjour à l'étranger sont tenus de faire valider l'intégralité de leur semestre par l'école d'accueil.

À ce titre, un contrat dûment signé par les responsables pédagogiques des deux bords est initialement établi en concertation avec l'étudiant.

Une quarantaine d'établissements sont partenaires de l'ENSBA de Lyon à l'étranger.

Voir la liste sur notre site internet :
www.ensba-lyon.fr/ecole/echange

STAGES

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon favorise et développe les stages des étudiants en France et à l'étranger. L'École est ainsi fortement impliquée avec le monde professionnel.

Les stages en entreprises permettent aux étudiants de confronter leurs acquisitions à la réalité du monde artistique. L'ENSBA de Lyon se veut de suivre et de conseiller les étudiants dans les démarches professionnelles nécessaires à leur formation : suivi individualisé, positionnement du stagiaire, cohérence des objectifs définis au préalable avec l'organisme d'accueil, visites aux professionnels et bilan de fin de stage.

À partir de l'année 2, les étudiants peuvent effectuer des stages en institution ou en entreprise en fonction de leurs projets pédagogiques.

Le stage obligatoire, inscrit dans le cursus universitaire est, par principe, non rémunéré. Cependant, une gratification inférieure ou égale à 30% du SMIC (12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale) peut être consentie par l'organisme d'accueil ou l'entreprise. À partir de deux mois de stage, la gratification devient obligatoire.

Pendant la période de stage, l'étudiant conserve son statut d'étudiant de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon et reste soumis à son régime de sécurité sociale. Tout étudiant effectuant un stage doit être couvert en responsabilité civile.

Lors des années 2 et 3, et conformément aux textes juridiques et réglementaires en vigueur, ces stages peuvent être, selon l'option, validés au titre de crédits ECTS.

DEVENIR ÉTUDIANT À L'ENSBÀ LYON

EXAMEN D'ENTRÉE EN ANNÉE 1

L'inscription à l'examen d'entrée se fait sur demande auprès du secrétariat par courrier ou en téléchargeant le dossier sur le site internet de l'École. Le droit à concours s'élève à 30 euros pour 2012-2013.

Le dossier est à demander entre le 3 janvier et le 16 mars 2012. La date de clôture des inscriptions est fixée au 23 mars 2012.

Les épreuves se déroulent du 14 au 16 mai 2012. Elles se déroulent en trois temps :

1. Épreuve préparatoire

Préalablement aux épreuves proprement dites, le candidat est invité à concevoir et réaliser un dossier images et textes à partir d'une thématique et d'une série de contraintes formelles données un mois avant le concours.

2. Épreuve écrite

- a. épreuve écrite sur un sujet donné
- b. épreuve plastique sur un sujet donné
- c. test de langue (questionnaire à choix multiples en anglais ou espagnol)

3. Épreuve orale

Entretien devant un jury de professeurs à partir de la présentation du dossier de travaux personnels du candidat et du dossier préparatoire.

Les résultats sont délivrés le 1^{er} juin 2012.

Pour les personnes ayant réussi l'examen d'entrée et titulaire du baccalauréat (sauf dérogation exceptionnelle), une pré-inscription en première année est obligatoire auprès du secrétariat pédagogique avant le 11 juillet 2012. Les inscriptions définitives ont lieu au mois de septembre 2012.



ADMISSIONS EN COURS DE CURSUS ET ÉQUIVA- LENCE

La commission locale d'équivalence examine :

- Toutes les candidatures d'étudiants ayant commencé leurs

études dans d'autres écoles d'arts agréées par le ministère de la culture ;

- ainsi que les candidatures d'étudiants ayant commencé leurs études dans d'autres établissements agréés par le ministère de l'enseignement supérieur, titulaires d'un diplôme universitaire (en histoire de l'art, théâtre, arts du spectacle, cinéma, architecture...) ou d'un diplôme d'une école d'arts appliqués (dispositif passerelle et règle dite du N-1 prévue par le protocole du 11 octobre 2000 signé entre le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'éducation nationale).

Après une présélection sur dossier, les candidats admissibles sont convoqués pour un entretien oral avec le jury.

L'admission est prononcée sous réserve de l'obtention des crédits ECTS et/ou du diplôme de l'année en cours.

Les frais de candidatures s'élèvent à 30 euros pour 2012-2013. La délivrance des dossiers s'effectue du 3 janvier au 24 février 2012. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au le 2 mars 2012. Les entretiens avec le jury après présélection du dossier artistique se déroulent du 2 au 5 avril 2012.

Conditions relatives aux dossiers des candidats étrangers

Après acceptation de la commission locale d'équivalence, les dossiers des candidats étrangers sont soumis pour avis à la commission nationale d'équivalence. En ce qui concerne le niveau de langue française requis les étudiants doivent disposer d'un test de connaissance du français d'un niveau B2.

INFORMATIONS PRATIQUES

RÉGIME DES ÉTUDES

Le statut étudiant est accordé aux élèves dès la première année.

Ce statut permet de bénéficier des œuvres universitaires : restaurant, logement.

Pour tout renseignement s'adresser au CROUS, 59, rue de la Madeleine, 69007 Lyon.

Après diffusion des résultats, les nouveaux étudiants doivent obligatoirement procéder à leur pré-inscription en juin-juillet. Les inscriptions définitives pour l'année universitaire sont prises au secrétariat de l'école au mois de septembre.

L'étudiant à son inscription obtient la carte d'étudiant sur présentation des documents demandés :

- Fiche de renseignement remplie ;
- attestation d'assurance de responsabilité civile ;
- photocopie de la pièce d'identité ;
- photocopie de la carte vitale ;
- photocopie du baccalauréat, BTS ;
- attestation de notification définitive de bourse ;
- photographie d'identité ;
- timbres ;
- chèque (droit d'inscription + sécurité sociale + médecine préventive) ;
- photocopie de carte de séjour, le cas échéant...

La carte d'étudiant permet :

- L'emprunt de livres et documents à la bibliothèque de l'école ;
- l'impression couleurs ;
- le tirage photos tous formats ;
- le paiement aux distributeurs de boissons et sandwiches ;
- les réductions dans de nombreux musées, cinémas, théâtres, ainsi que pour les spectacles proposés par l'association « Les nouvelles Subsistances ».

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les droits d'inscription sont revus chaque année :
345 euros pour 2012-2013.

À ces droits, il convient d'ajouter la cotisation de Sécurité Sociale (203 euros pour 2011-2012), médecine préventive (pour les nouveaux arrivants 20 euros) et la mutuelle (facultative).

EFFECTIFS 2011-2012

L'effectif des étudiants de l'Ensba pour l'année 2011-2012, y compris les étudiants étrangers en séjour d'études, est de 319 étudiants.

Ceux-ci se répartissent à raison de :

- 79 étudiants en année 1, soit environ 24 % de l'effectif ;
- 14,2 étudiants en option art, soit environ 4,5 % de l'effectif ;
- 98 étudiants dans les options design, soit environ 31 % de l'effectif.

À ceux-ci viennent s'ajouter :

- 5 jeunes artistes en post-diplôme art ;
- 10 jeunes artistes-chercheurs inscrits dans les programmes de recherche.

INSCRIPTIONS DIVERSES

Magasin de prêt

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Pour emprunter du matériel il faut :

- Retirer une carte d'emprunt annuelle (avec photo) au magasin de prêt ;
- faire signer un bon auprès d'un des enseignants qui donne l'autorisation d'emprunter.

Adresse email et listes de diffusion

Tous les étudiants inscrits à l'ENSBA Lyon disposent d'une adresse mail. Tous les étudiants sont par ailleurs inscrits sur les listes de diffusion correspondant à leur année et option.

Les étudiants reçoivent les informations pédagogiques et convocations, de même que les invitations aux vernissages des expositions dans et hors les murs par courriel, par voie d'affichage et via l'Intranet de l'école.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR CRITÈRES SOCIAUX

44

Ces bourses sont destinées à permettre à leurs bénéficiaires d'entreprendre et de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation sociale. Elles sont délivrées par le CROUS. Plusieurs conditions sont requises :

- De diplômes et de résultats ;
- de nationalité ;
- d'âge ;
- de ressources (revenus de la famille, le nombre d'enfants à charge de la famille, l'éloignement du lieu d'étude).

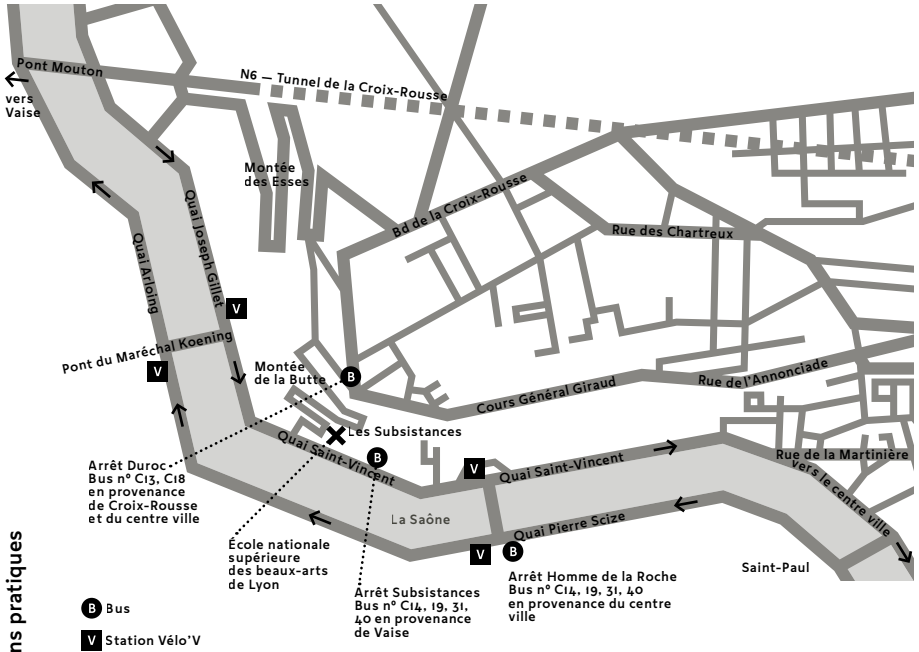
Les modalités d'attribution et les taux sont fixés chaque année par une circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les dossiers sont instruits par le CROUS (25, rue Camille-Roy, 69007 Lyon).

Les différentes étapes :

- Connexion obligatoire sur internet début 2012 (pour inscription et demande du dossier) : www.crous-lyon.fr ;
- envoi du dossier par le CROUS à l'étudiant ;
- renvoi du dossier par l'étudiant avec toutes les pièces justificatives au CROUS ;
- instruction des dossiers par le CROUS ;
- résultats en juillet.

Téléchargez le livret de l'étudiant complet sur www.ensba-lyon.fr/ecole/pedagogie/livret.php





Établissement supérieur d'enseignement artistique, financé par la Ville de Lyon, le ministère de la culture, la direction régionale des affaires culturelles, et le conseil régional Rhône-Alpes

Colophon

Conception graphique : Clément Le Tulle-Neyret, diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon.

Typographie : *Ballard*, dessinée par Alaric Garnier, École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, 2011.

Photographies : © Ensba Lyon

Imprimé sur Munken Print White 18 90g/m² par Chirat, Saint-Just-la-Pendue, décembre 2011.

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE,
ADMINISTRATIVE
ET TECHNIQUE**
AU 1^{ER} FÉVRIER 2012

Direction

Emmanuel TIBLOUX, Directeur
Didier LE CORNEC, Directeur adjoint
— ressources
Joël TARDY, Directeur adjoint
— enseignement supérieur

Enseignants

Jean-Philippe AUBANEL, pratiques
plastiques
Yves AUPÉTITALLOT, culture générale,
histoire de l'art
Alexandre BALGIU, design graphique
Catherine BEAUGRAND, vidéo, numérique,
recherche
Paul BERRY, anglais
Patrick BEURARD-VALDOYE, histoire
des idées, poésie
Katinka BOCK, volume et installation
Marie DE BRUGEROLLE, histoire de l'art,
histoire du cinéma,
professionalisation
Euan BURNET-SMITH, scénographie
Derek BYRNE, anglais
Bruno CARBONNET, peinture
Giovanni CARERI, histoire de l'art,
recherche
Thierry CHANCOGNE, pratiques
graphiques
Emmanuel CHEVALIER, infographie
Patrice CONTE, méthodologie,
document, écriture
Isabelle CORNARO, volume, image,
installation
Jean-Marie COURANT, design graphique
Florence DAVOINE, dessin
Françoise DEAU, méthodologie de projet,
coordination design textile
Pierre DELMAS, multimedia
Monique DEREGIBUS, photographie
Sonja DICQUEMARE, architecture,
chorégraphie,
coordination design espace(s) 2/3
Pierre DOZE, histoire et théorie
des designs
Philippe DURAND, photographie
Sammy ENGRAMER, sculpture,
pôle volume

Nicolas FRESPECH, pratiques numériques, 46
réseau
Carole FROMENTY, méthodologie appli-
quée au projet textile
Bastien GALLET, philosophie
Dora GARCIA, volume et installation
Jill GASPARINA, histoire de l'art,
programme des conférences
Damien GAUTIER, design graphique,
coordination design graphique
Catherine GUIRAL, media image
Gilles GRAND, son, numérique,
coordination pôle numérique
Guy ISSANJOU, architecture
Guillaume JANOT, photographie,
coordination pôle photo
Carolin JÖRG, dessin
Patrick LALLEMAND, multimedia
Judicæel LAVRADOR, histoire de l'art
Laurent LUCAS, infographie, 3D
Luca MARCHETTI, semiologie de la mode
et du design
Jérôme MAUCHE, écriture, recherche
Philippe MAYAUX, peinture
Kirsten MURPHY, peinture
Olivier NOTTELLET, dessin
Gerald PETIT, image/installation,
coordination art 2/3
François PIRON, histoire de l'art et
art contemporain
Pascal POULAIN, expression plastique
Jean-Marc POYET, expression plastique
Jean-Pierre REHM, coordination post-
diplôme art
Lydie REKOW-FOND, histoire de l'art,
esthétique, écriture
David RENAUD, volume, installation,
coordination année 1
Nicolas ROMARIE, coordination
pôle estampe
Bernhard RÜDIGER, sculpture, coordina-
tion pôle volume, recherche
Franck SCURTI, volume, installation
Veit STRATMANN, sculpture, volume
Olivier VADROT, design,
scénographie d'exposition,
coordination design(s) 4/5
Niek VAN DE STEEG, volume, installation
Marie VOIGNIER, vidéo,
coordination art 4/5
Patricia WELINSKI, design(s)
Olivier ZABAT, vidéo,
coordination pôle numérique

**Assistants d'enseignement
et techniciens d'atelier**

Éric BONAVENTURE, volume, bois
 Sarah BREASSIER, sérigraphie
 Francis DESJEUNES, volume, résines
 Gérard DUFOUR, photographie
 Francis EHRHARDT, audiovisuel,
 numérique
 Christian GALLAIS, photographie
 Dominique GIGUET, infographie,
 numérique
 Jean-Marc GUILLOT, audiovisuel,
 numérique
 Julien GUINAND, photographie
 Léopold JARGIC, volume, moulages
 Ludovic LACREUSE, volume, résine
 Cécile MAZOYER, estampe, offset
 David POISSENOT, estampe, graphisme

Informatique et réseaux

Dominique LE GAL, ingénieur réseau
 Nicolas PIOLI, informatique

Bibliothèque

Carmen BOUET, assistante bibliothécaire
 Véronique FOUILLOUX, documentaliste
 Martine CHARMASSON, agent d'accueil
 Geneviève GILLES, agent d'accueil
 Corinne VALLIN, bibliothécaire

Administration

Alain AILLOUD, secrétariat pédagogique
 Florence GROBET, ressources humaines
 Sébastien BOUVET, responsable
 des ressources humaines
 Valérie GRONDON, assistante
 de direction,
 responsable secrétariat pédagogie
 Virgine MAGNE, secrétariat pédagogique
 Caroline ROUFFETEAU, finances
 Mireille SERRE, gestion, comptabilité

Communication

Laurent BASSET, webmestre
 Élise CHANEY, relations extérieures,
 post-diplôme
 Anabelle PIJOT, relations internationales,
 stages

Développement et valorisation

Marguerite ECORCHEVILLE,
 chargée de développement
 Claire MOULÈNE, chargée de valorisation
 Emilie RENARD,
 commissaire d'expositions

Équipe technique

Nancy BARROU, régie amphithéâtre et
 expositions
 Claude BLANCHARD, menuiserie
 Stéphane MATHIEU, électricité
 Edouard MIRALLES, peinture
 Jean-Marc MOREL, régisseur général
 Bruno REY, magasinier

Équipe d'entretien

Claude DURAND
 Frédéric DURIAU
 Thierry MORENO
 Gilbert PÉCOUD

Accueil

Bernard DEMEURE
 Claude MINCHELLA
 Bernard PELLIGAND

**École nationale supérieure
des beaux-arts de Lyon**

Les Subsistances

8 bis, quai Saint-Vincent

F-69001 Lyon

téléphone +33 (0)4 72 00 11 71

télécopie +33 (0)4 72 00 11 70

infos@ensba-lyon.fr

WWW.

ENSBA-

LYON.

FR



Rhône-Alpes



**ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
DES BEAUX
-ARTS
DE LYON**